



**PLAINTÉ N° : 21-25-0069**

**ANNE-MARIE RACICOT c. GABRIELLE GAUMOND**

Dates de l'audience:	31 octobre 2025
Lieu:	À distance via la plateforme Zoom
Heure:	9 h 30
Procureures pour la plaignante:	M <sup>e</sup> Karoline Khelfa M <sup>e</sup> Mélodie Beausoleil
Procureur pour l'intimée :	M <sup>e</sup> Michel Pelletier
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir :  <ol style="list-style-type: none"><li>1- À Saint-Jean-sur-Richelieu et à Laval, aurait procédé à des injections et ce, alors que les patients n'avaient pas préalablement obtenu une ordonnance;</li><li>2- Au Québec, depuis le ou vers le mois de juillet 2020, alors qu'elle n'est pas inscrite au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, aurait utilisé le titre d'infirmière;</li><li>3- À Saint-Jean-sur-Richelieu et/ou à Laval, entre le ou vers le 1<sup>er</sup> mars 2021 et 1<sup>er</sup> juin 2022, aurait donné instruction à M.F. de créer et d'ajouter aux dossiers de certains patients de fausses ordonnances médicales;</li><li>4- À Saint-Jean-sur-Richelieu et à Laval, aurait omis et/ou négligé de consigner ses interventions aux dossiers de certains patients;</li></ol>
Le Conseil de discipline :	M <sup>e</sup> Michel P. Synnott, président Mme Annik Paré, inf. aux., membre M. Stéphane Giguère, inf. aux., membre